



## DECRIEZ VOTRE PROJET D'EXPERIMENTATION

---

- 1- Court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)
- 2- Durée prévue de l'action
- 3- Public concerné (classes ou élèves, caractéristiques, spécificités, etc.)
- 4- Quel objectif principal vous donnez-vous ?
- 5- A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?
- 6- En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle « expérimentale », innovante, voire dérogatoire par rapport à une situation habituelle ?
- 7- L'action est-elle portée par une équipe ? Si oui, composition de l'équipe (répartition des tâches...)

*N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.*

---

1 - Après avoir réalisé l'architecture modulaire du CAP AEM en 2005/2006, le LPR de Pompey se propose de l'expérimenter dans une classe de CAP AEM en formation initiale. (cf. pièce jointe).

2 - Le projet s'étendra sur 3 ans (1 cycle complet + 1 cycle de réajustement).

3 - Le public concerné est une classe de CAP constituée de publics prioritaires (ex SEGPA). Ce même travail sera effectué au LPR Cassin de Metz. Les deux équipes se rencontreront régulièrement pour échanger sur les pistes choisies et sur les résultats obtenus.

4 - Ce travail devra faire évoluer les pratiques pédagogiques notamment à travers une organisation novatrice des référentiels en lien direct avec les métiers de la logistique (magasinier, préparateur de commandes, ...).

6 - Cette pédagogie privilégie l'enseignement par thème en décloisonnant les disciplines professionnelles, dans un premier temps et disciplines générales dans un deuxième temps.

L'expérimentation nécessite une évaluation adaptée à la démarche. Chaque module interdisciplinaire devra être évalué dès la fin de sa réalisation. La somme des modules constituant l'ensemble des CCF professionnels.

5 - Ce projet doit permettre la remotivation des élèves par une pédagogie active et réaliste. Par ce biais nous pensons endiguer l'absentéisme, les sorties sans qualification.

7 - Ce projet a été validé par le C.A du lycée en date du 12 juin 2007. Il est inscrit dans le contrat d'objectifs de l'établissement.

## EVALUATION DU PROJET

---

- 1- Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?
- 2- Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?
- 3- Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?
- 4- L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?
- 5- Quelle serait, selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?

*N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.*

---

### 1 – Double effet et impact

Au niveau des élèves :

- Diminution de l'absentéisme illégitime dans des disciplines considérées comme périphérique par les élèves (éco-droit, manutention mécanisée, ...).
- Accroissement de l'intérêt des élèves pour l'ensemble de l'enseignement professionnel dans un premier temps et l'enseignement professionnel et général dans un deuxième temps.

Au niveau des enseignants :

- Obligation de travailler en équipe et donner du sens aux enseignements.
- Mise en place d'une pédagogie active privilégiant l'autoévaluation formative.
- Aménagement des emplois du temps au service des élèves et de la pédagogie.
- Réduction du nombre d'intervenants dans la classe : fin des "saucissonnages" des matières professionnelles, fin de la spécialisation à l'intérieur d'une discipline.

### 2 – Evaluation et indicateurs

Au niveau des élèves :

- Progrès des élèves (autoévaluation),
- Évolution des comportements,
- Evolution des évaluations en E.P.
- Evolution du taux d'absentéisme illégitime.

Au niveau des enseignants :

- Comparatif entre ancien EDT et nouveau,
- Bilan des équipes enseignantes sur les satisfactions et les difficultés.

3 - Compte-rendu commun des 2 équipes de Metz et Pompey compilant les réussites et les ajustements. L'espace numérique de travail ouvert aux équipes, au corps d'inspection et au PASI permettra le suivi de l'action. La création d'une batterie pédagogique sous format numérique, le guide d'accompagnement de la démarche (découpage du référentiel, organisation horaire, évaluation et supports divers...).

4 – Le découpage du référentiel a été soutenu par la formation continue dans le cadre de la modularisation des diplômes.

5 - Ce projet nécessite :

- L'accompagnement du corps d'inspection pour garantir l'harmonisation académique des pratiques pédagogiques et valider les choix des équipes pédagogiques (respect du cadre de l'expérimentation).
- L'assurance que les deux équipes disposent de moyens administratifs (OM) et financiers pour se rencontrer au moins tous les deux mois.
- La possibilité de création d'une banque de données des transferts pédagogiques pour chaque module.
- La possibilité de création d'un Quick Place dédié à cette expérimentation pour permettre les échanges pédagogiques entre les 2 équipes.

## **AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION**

---

Les critères de sélection sont multiples, par exemple :

- L'action est portée par une équipe, appuyée par la direction.
- L'action s'appuie sur un projet d'établissement.
- L'équipe a déjà produit des documents.
- Les effets sur les élèves sont précisés, à court terme, à long terme.
- Le projet entre en relation avec d'autres éléments dans l'établissement.
- L'action concerne différents niveaux de pratique (classe, vie scolaire, pratiques professionnelles).
- L'action peut présenter un intérêt pour d'autres équipes, quelques éléments sont transposables.
- L'action peut s'inscrire dans des axes académiques, nationaux.

Proposition d'acceptation	
Demande de renseignements complémentaires	

**SUIVI** :